

■ **Fondation Charles Veillon**, à Lausanne, CH-550-0174417-8, susciter et appuyer toute activité visant à l’instauration d’une éthique du dialogue (FOSC du 21.12.2006, p. 21). L’autre adresse à Bussigny-près-Lausanne, route de Crissier, chez S.A. Charles Veillon est radiée. Veillon André et Veillon Jean-Claude ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Veillon Pascal continue à signer collectivement à deux, désormais sans restrictions. Nouveaux membres du conseil (Directoire) avec signature collective à deux: Asté Christiane, d’Egypte, à Lausanne, secrétaire, Panese Francesco, du Pâquier (FR), à Lausanne, Rageth Jean-Pierre, de Prüz, à Genève, Veillon Magali, de Bex, à New-York (USA), et Zwahlen Jacques, de Saanen, à Lausanne. Réviseur: Fibexa SA société fiduciaire, à Lausanne.

Journal no 8286 du 11.07.2007
(04027900 / CH-550.0.174.417-8)